

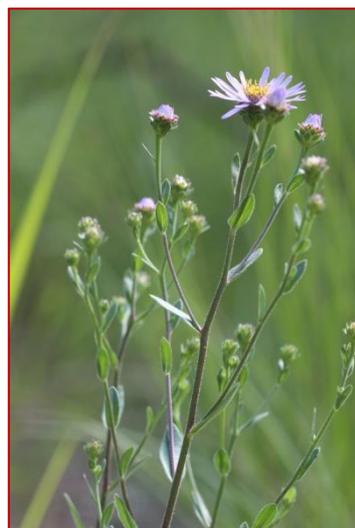
**A Deux et Plus**  
**Entreprendre & Bât**

LA COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉ DU NORD-ISÈRE

## Pré diagnostic écologique

*Projet de Bike Parc*

*Commune de l'Argentière-la-Bessée (05)*



Commanditaire de l'étude, porteur du projet :

<p><b>Commune de l'Argentière-la-Bessée (05)</b> <a href="mailto:services.techniques@ville-argentiere.fr">services.techniques@ville-argentiere.fr</a></p>	<p><b>Suivi de l'étude :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• M. Thierry LOPEZ (Service technique de la commune) Tél : 06.81.14.75.18</li></ul>
---	--

Réalisation de l'étude :

<p><b>Inventaire, images et rédaction :</b></p> <p>Guillaume Delcourt <a href="mailto:delcourtguillaume@yahoo.fr">delcourtguillaume@yahoo.fr</a> Tél : 06 37 72 31 92 Coopérateur chez A Deux et Plus Entreprendre SCOP</p>	<p> <a href="http://www.adeuxetplus.com">www.adeuxetplus.com</a> 17 avenue d'Italie 38300 Bourgoin-Jallieu Tél : 04 74 28 54 31 N° SIRET : 495 204 125 00027 TVA intracom. : FR60 495204125</p>
---	---

## Table des matières

<b>Contexte de l'étude</b>	<b>4</b>
Objectifs et missions des inventaires naturalistes	4
Localisation du projet	5
Périmètre de la zone projet et de la zone d'étude	5
<b>Méthodologie de l'étude</b>	<b>6</b>
Bibliographie	6
Prospections de terrain	6
Méthodologie d'évaluation des enjeux écologiques du site	6
<b>Diagnostic du patrimoine naturel :</b>	<b>9</b>
Analyse bibliographique	9
LES HABITATS NATURELS ET SEMI-NATURELS	11
LA FLORE	13
LA FAUNE	14
I.A.1 Mammifères terrestres (hors chauve-souris)	14
I.A.2 Chauve-souris	15
I.A.3 Oiseaux	16
I.A.4 Reptiles	17
I.A.5 Amphibiens	18
I.A.6 Papillons	19
I.A.7 Autres invertébrés :	20
Libellules	20
Coléoptères	20
Orthoptères	21
<b>Synthèse des enjeux écologiques</b>	<b>22</b>
<b>Information sur la poursuite d'études éventuelles</b>	<b>24</b>
<b>Orientation du projet</b>	<b>25</b>
ASSISTANCE DU MAITRE D'OUVRAGE PAR UN ÉCOLOGUE PENDANT LES TRAVAUX	25
<b>Conclusions</b>	<b>26</b>
<b>ANNEXE : listes des espèces recensées sur le site</b>	<b>27</b>

## Contexte de l'étude

---

Dans le cadre d'un **projet de chantier d'aménagement d'un Bike Parc sur la commune de l'Argentière-la-Bessée, la commune** a souhaité diligenter une expertise naturaliste pour préciser les connaissances relatives à la faune et à la flore.

Notre objectif général est **de définir à ce jour les enjeux écologiques POTENTIELS** à prendre en compte dans le cadre des études préalables pour le dossier d'ouverture.

## Objectifs et missions des inventaires naturalistes

L'objectif global du pré diagnostic est d'**analyser** la zone d'étude concernée par **le projet**, selon une **vision écosystémique et paysagère**, afin de connaître les **fonctionnalités** du site étudié favorables à l'accomplissement du **cycle biologique des espèces de vertébrés et invertébrés contactés in situ**.

La présente étude concerne le pré-diagnostic écologique du projet, détaillé selon les objectifs suivants :

- Identifier les espèces de la flore et de la faune potentiellement présentes sur la zone d'étude,
- Déterminer les enjeux écologiques potentiels de la zone d'étude
- Evaluer la fonctionnalité des habitats pour la flore et la faune

Pour faire suite à la demande de notre client, nous avons réalisé les missions suivantes :

- Bilan des ressources bibliographiques,
- Inventaires naturalistes sommaires de terrain de la flore et de la faune,
- Analyse fonctionnelle de la zone d'étude,
- **Evaluation** des enjeux écologiques des espèces fréquentant la zone d'étude

### Avertissement :

**Nous soulignons le fait que cette étude est un pré-diagnostic. Conduit pour le terrain en été et portant à connaissance des éléments essentiellement bibliographiques : ce rapport a pour visée d'identifier les enjeux écologiques potentiels.**

**Il ne constitue pas un diagnostic écologique précis mais pointe les sensibilités écologiques potentielles liées au projet. Il constitue à ce titre un préalable à des études environnementales et/ou règlementaires plus poussées.**

## Localisation du projet

Le projet se situe sur la commune de l'Argentière-la-Bessée, dans le département des Hautes-Alpes (05) et plus précisément en vis-à-vis du stade d'eau vive, rive gauche de la Durance, entre celle-ci et la N94.

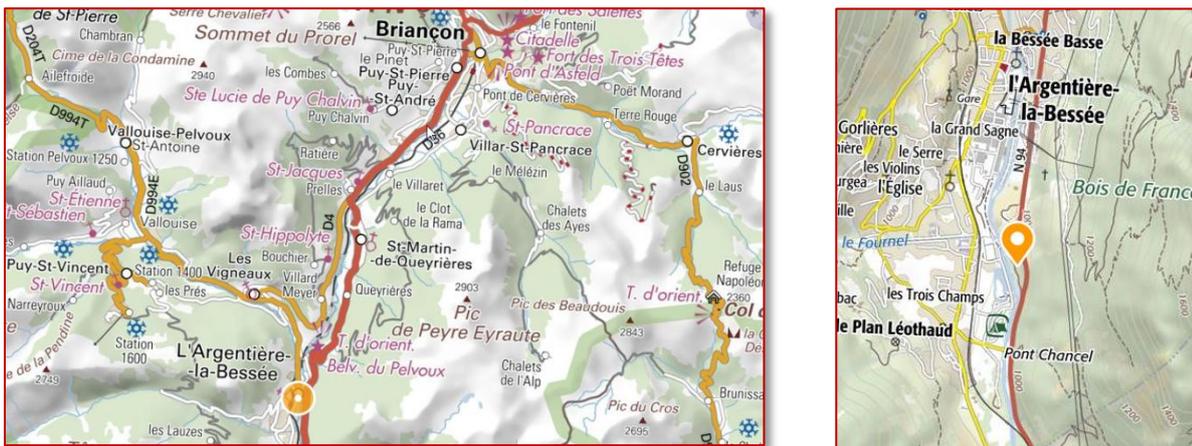


Figure 1 Localisation régionale et locale du site d'étude (Source : Géoportail, 2018)

## Périmètre de la zone projet et de la zone d'étude



Figure 2 Périmètre d'étude

Le périmètre d'étude, correspondant à la **zone d'étude** stricto sensu de notre pré diagnostic, a une emprise projetée de 1.6 hectares environ.

## Méthodologie de l'étude

Afin de déterminer les enjeux écologiques potentiels sur la zone d'étude, la méthodologie utilisée se décline en trois parties :

- Collecte des données bibliographiques et synthèse.
- Terrain : prospection naturaliste
- Evaluation écologique du site de projet

### Bibliographie

L'analyse bibliographique consiste à rechercher dans les documents de références disponibles ou par le biais de naturalistes locaux les informations qui auraient un caractère d'inventaire, patrimonial et/ou règlementaire au niveau des espèces ou des habitats inventoriés pour le périmètre étudié ou la commune.

### Prospections de terrain

Les prospections de terrain ont plusieurs objectifs :

- Vérification d'informations bibliographiques
- Reconnaissance du périmètre d'étude (emprise du projet et zone d'étude périphérique)
- Expertise naturaliste : Identification des cortèges faunistiques et floristiques à enjeux locaux potentiels

Les prospections se sont déroulées les 9 juillet 2018 en fin de journée et 24 juillet 2018 en matinée. La météo était venteuse le 9 juillet puis calme et ensoleillée le 24 juillet.

### Méthodologie d'évaluation des enjeux écologiques du site

Les enjeux écologiques des habitats, des plantes vasculaires et de la faune se fondent sur leurs statuts réglementaires et de menaces. Cela signifie que nous nous appuyerons essentiellement sur les valeurs réglementaires, les valeurs définies par les experts de l'UICN pour l'état de conservation des espèces ainsi que les menaces qui pèsent sur elles. Localement (échelle régionale, départementale, locale lorsque cela est possible et/ou que des outils d'évaluation existent) nous cherchons toujours l'avis des associations naturalistes pour éclairer notre analyse.

Le tableau ci-après présente la méthodologie de hiérarchisation des enjeux spécifiques pour les analyses des habitats présentés dans le rapport.

**Tableau 1. Codes hiérarchisant les enjeux de conservation des habitats**

<b>Remarquables</b>	Habitat communautaire, en liste rouge et/ou dét. ZNIEFF et/ou de zone humide. Etat de conservation bon à moyen.
<b>Forts</b>	Habitat d'intérêt communautaire en mauvais état de conservation ou habitat d'intérêt à l'échelle nationale ou régionale (listes rouges, habitats de zone humide, etc.) en état de conservation bon à moyen
<b>Modérés</b>	Habitat remarquable de zone humide et/ou déterminant ZNIEFF et/ou en liste rouge. Mauvais état de conservation
<b>Faibles</b>	Habitat commun présentant un cortège floristique développé
<b>Inexistants</b>	Végétation appauvrie en espèces par épandage de substances chimiques (herbicides notamment), remblais, plantations artificielles avec une strate monospécifique, etc.

Le tableau ci-après présente la méthodologie de hiérarchisation des enjeux spécifiques pour l'ensemble des tableaux faunistiques présentés dans le rapport.

Codes hiérarchisant les enjeux de conservation des espèces

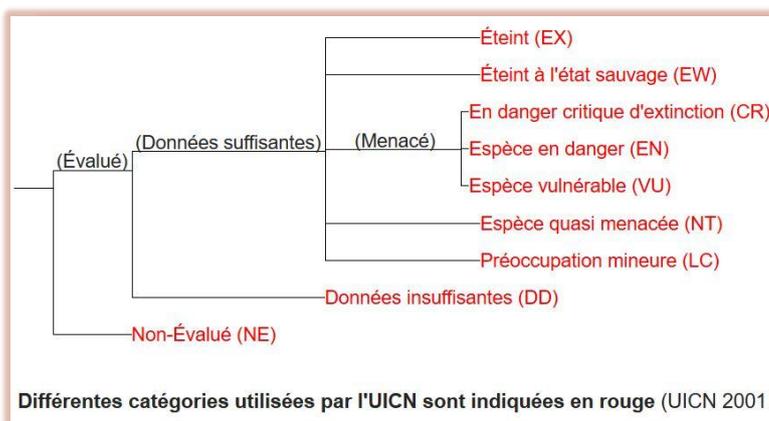
<b>Enjeu remarquable</b>	Espèce protégée intégralement (espèce et son biotope). Statut de conservation défavorable à plusieurs échelles, avec au moins un statut $\geq$ VU ou un intérêt communautaire.
<b>Enjeu forts</b>	Espèce protégée. Statut de conservation défavorable à au moins une échelle (liste rouge), ou annexe 4 directive habitat intérêt communautaire.
<b>Enjeu modéré</b>	Espèce protégée non menacée ou espèce d'intérêt communautaire non protégée en France
<b>Enjeu faible</b>	Espèce réglementée (Art. 4 et 5 de l'arrêté relatif à la protection des amphibiens et des reptiles) ou non protégée possédant un statut de conservation défavorable et/ou déterminante ZNIEFF
<b>Absence d'enjeu</b>	Absence de statut de protection ni d'aspect patrimonial (écologique ou culturel) particulier

En dehors de quelques exceptions mentionnées en tant que telles, les statuts de protections des espèces faunistiques sont valables à l'échelle nationale (les listes d'espèces faunistiques protégées au niveau local sont rares).

<b>Oiseaux</b> : Arrêté du 29 octobre 2009
<b>Art. 2</b> : Protégée au niveau national, espèce et biotope. <b>Nr</b> : espèces réglementées, chassable sous conditions
<b>Mammifères et insectes</b> : Arrêté du 23 avril 2007
<b>Art. 2</b> : Protégée au niveau national, espèce et biotope. <b>Art. 3</b> : Protégée, espèces uniquement (sans son biotope) <b>Nr</b> : espèces réglementées, chassable sous conditions
<b>Reptiles et amphibiens</b> : Arrêté du 19 novembre 2007
<b>Art. 2</b> : Protégée au niveau national, espèce et son biotope <b>Art. 3</b> : Protégée au niveau national, espèce (sans son biotope) <b>Art. 4 et 5</b> : Destruction autorisée. Mutilation, colportage, mise en vente [...] interdit

Chaque tableau présente le statut de protection des espèces, mais aussi leur statut de conservation, avec les **catégories de l'UICN** (Union International de Conservation de la Nature) traitées dans **listes rouges** (notées **LR**).

Comme le présente la figure ci-contre, seule les espèces notées CR, EN et VU sont menacées. Les espèces notées NT sont « quasiment menacées » et les espèces notées LC se portent bien.



Les tableaux mentionnent si les espèces sont concernées par les **Directives Européennes « habitats » et « oiseaux »** (espèces dites « d'intérêts communautaires »), leur donnant ainsi un statut de conservation au niveau européen, mais sans portée réglementaire en dehors d'un site Natura 2000.

<b>Directive habitats</b>
A II = Annexe II : Espèce d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation en Zone Spécial de Conservation A IV = Annexe IV : Espèces considérées comme devant être protégées par les pays
<b>Directive oiseaux</b>
A I : Annexe I : Liste des espèces dont l'habitat est protégé A II : Annexe II : Listes des espèces chassables A III : Annexe III : Liste des espèces commercialisables

Une colonne notée « **Dét. ZNIEFF** » précise ensuite si les espèces considérées sont classées comme « **déterminantes pour la création de ZNIEFF** » ou « **contributive** » dans les processus de création de ces ZNIEFF (espèces plus communes). Ce statut est sans porté réglementaire mais permet de donner une information sur la patrimonialité au niveau régional.

Enfin, quand l'information est disponible (recherches bibliographiques, atlas, etc.), la rareté locale de l'espèce est précisée (une espèce pouvant être rare sans forcément être menacée).

## DIRE D'EXPERT : METHODOLOGIE SPECIFIQUE Collectif Liken (Scop OXALIS)

Nous retenons 5 critères par espèce (faunistiques et floristiques) pour notre expertise à l'échelle du site d'étude :

- VIABILITE BIOLOGIQUE
- FONCTIONNALITE DES HABITATS NATURELS
- FONCTIONNALITE DES CONNEXIONS
- VALIDITE DES DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES
- VALEUR SOCIO ECONOMIQUE

### AU NIVEAU DE L'ESPECE

1/ L'espèce peut-elle accomplir l'ensemble de son cycle biologique annuel sur la zone d'étude ?

Diagnostic des besoins biologiques (facteurs écologiques biotiques et abiotiques) pour les espèces : critère de VIABILITE

- Le statut de nidification, reproduction, des espèces (exemple : méthodologie qui s'appuie sur les indices de nidification codés pour les atlas ornithologique).
- Phénologie de la présence de l'espèce sur le site d'étude (Cycle complet d'un an, printano-estival, hivernage, utilisation très ponctuelle etc.)
- Présence ou absence d'éléments du domaine vital de l'espèce (Zone de reproduction, Zone de migration, zone d'hivernage, Zone de recherche alimentaire etc.)

### AU NIVEAU DES HABITATS DE L'ESPECE

2/ Quel est le niveau de fonctionnalité des habitats de la zone d'étude pour les espèces ?

**Diagnostic des habitats de l'espèce** : évaluation des besoins en surface, type de milieux naturels (macro et/ou micro habitats) nécessaires pour l'accomplissement du cycle biologique annuel : critère de **FONCTIONNALITE**

- Intégrité du domaine vital des espèces recensées : présence des zones, habitats nécessaires à l'accomplissement du cycle biologique complet sur une année (exemple : site de nidification printanier pour les oiseaux)
- Responsabilité du site local par rapport à l'état des populations de cette espèce sur l'ensemble de son aire de répartition (exemple : cas d'une espèce qui se trouverait en limite de son aire de répartition nationale, et serait donc fragilisée, si concernée directement par un projet d'aménagement du territoire)

3/ Quel est le niveau de connectivité des habitats de la zone d'étude avec la périphérie immédiate, à 1 km, à 5 Km, à 10 km ?

- **Diagnostic de la fonctionnalité des corridors biologiques**, zones tampons nécessaires au déplacement de la faune sur le site d'étude et sa périphérie plus ou moins lointaine en fonction des zones de reproduction, migration et zone d'hivernage identifiées.

### AU NIVEAU DU CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE DES DONNEES EXISTANTES

4/ quel est le niveau de pertinence des données bibliographiques disponibles localement ?

- Données disponibles localement : Informations locales complémentaires par le biais d'autres experts, Atlas des APN (ex : atlas de la biodiversité communale), INPN, services de l'état (ONCFS, ONEMA) etc. : critère de **VALIDITE** des informations.

5/ Existe-t-il des enjeux socio-économiques en lien avec l'espèce évaluée ?

- Données socio-économiques et ou culturelles en lien avec des espèces symboliques, nuisibles, problématiques : critère **VALEUR SOCIO ECONOMIQUE** de l'espèce.  
Plusieurs exemples : Espèces invasives et **santé** : l'Ambroisie / Espèces à enjeux **cynégétiques** : La Bécasse des bois/ Espèces emblématiques à forte valeur **symbolique** : Le Loup

### EXEMPLE DE TABLEAU DE SYNTHESE : EVALUATION DES ENJEUX ECOLOGIQUES PAR ESPECES AVANT ETUDE D'IMPACT

Espèce	Enjeu règlementaire	Observations et dire d'expert	Enjeu conservation <i>in situ</i> à dire d'expert
Exemple : Bruant des roseaux	Remarquable	Contact le 12/01/2017 dans la haie principale.	Modéré

## Diagnostic du patrimoine naturel :

### Analyse bibliographique

A partir des sites internet d'organismes spécialisés ou de sites naturalistes, (ONCFS, ONEMA, FDC, LPO, Agence de l'eau...) ainsi que des organismes de l'état : INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel), Direction Régionale de l'Aménagement et de l'Environnement, nous exploitons les informations qui auraient un caractère d'inventaire, patrimonial et/ou règlementaire au niveau des espèces ou des habitats inventoriés pour le périmètre étudié.

La collecte d'informations a été faite dans **une zone d'influence de 5 km environ** autour de la zone d'étude et concerne les différents périmètres suivants (par ordre d'importance sur l'évaluation) :

- Périmètres de protection
- Périmètres d'inventaires
- Périmètres de concertation

Ce sont des zonages dans lesquels l'administration et/ou un organisme spécialisé a identifié et validé une information publique pour la faune, la flore, les milieux naturels.

1. Périmètre de protection : zonages de site au titre de la législation ou de la réglementation en vigueur dans lesquels l'implantation d'un ouvrage peut être interdit ou contraint. Ce sont les arrêtés préfectoraux de protection de biotope, les réserves naturelles, cœur des parcs...

2. Périmètre d'inventaires : zonages qui n'ont pas de valeur d'opposabilité mais qui ont une valeur de porter à connaissance auprès des élus et des aménageurs. Exemples : ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique et Floristique) et ZICO (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux). Ce dernier acronyme est caduc, cependant ce sigle demeure en référence dans de nombreux documents de porter à connaissance.

3. Périmètre de concertation : ce zonage concerne les sites du réseau Natura 2000 (Site d'Importance Communautaire (SIC), Zone spéciales de Conservation (ZSC), et Zone de Protection Spéciale (ZPS)), les zones d'adhésion aux parcs nationaux ou encore les zones tampons et de transition des réserves de biosphère.

TYPE DE PERIMETRE	NOM	REFERENCE	DISTANCE VIS A VIS DU PROJET	SENSIBILITE
<b>ZONAGES DE PROTECTION</b>				
<b>APPB</b>	Adoux de Grépon	FR3800533	4,93 km	FAUNE_FLORE
<b>ZONAGES D'INVENTAIRES</b>				
<b>ZNIEFF TYPE 1</b>	Côteaux steppiques en rive gauche de la Durance de la font d'eygliers à l'Argentière	930012776	30 m	FAUNE_FLORE
	La haute durance (ses iscles, ripisylves et adoux) entre la roche-de-rame et l'aérodrome de mont-dauphin	930012772	0.82 km	FAUNE_FLORE
	Côteaux steppiques en rive droite de la durance de freissinières (le clot du puy) à chanteloube - gouffre de gourfouran	930012773	1.1 km	FAUNE_FLORE
	Côteaux steppiques de l'argentière-la-bessée à saint-martin-de-qeyrières	930020067	1.6 km	FAUNE_FLORE
	Bois de monsieur et prairies humides des sagnasses	930020068	3.5 km	FAUNE_FLORE
<b>ZNIEFF TYPE 2</b>	Partie sud du massif et du parc national des écrins - massif du mourre froid - grand pinier - haut vallon de chichin	930020404	1.1 km	FAUNE_FLORE
	Façade ouest du massif du béal traversier	930012777	1.15 km	FAUNE_FLORE
	Massif de Montbrison – Condamine – Vallon des Combes	930012791	4 km	FAUNE_FLORE
<b>ZONAGES DE CONCERTATION</b>				
<b>SIC NATURA 2000</b>	Steppique Durancien et Queyrassin	FR9301502	0 m	FAUNE_FLORE
<b>SIC NATURA 2000</b>	Vallon des Bans – Vallée du Fournel	FR9301505	1.75 km	FAUNE_FLORE
<b>SIC NATURA 2000</b>	Rochebrune - Izoard - Vallée de la Cerveyrette	FR9301503	2 km	FAUNE_FLORE
<b>Réserve de Biosphère (zone de transition)</b>	Mont Viso	FR6500013	1 km	FAUNE_FLORE
<b>Parc National (zone d'Adhésion)</b>	Ecrins	FR3400005	0 m	FAUNE_FLORE

La zone d'étude n'est pas incluse dans un zonage de protection.

Elle est incluse ou à proximité immédiate de périmètres d'inventaires (ZNIEFF) et de concertation (SIC NATURA 2000, aire d'adhésion du PNN des Ecrins, zone de transition de la Réserve de Biosphère du Mont Viso)). Une aire protégée (APPB) est également située à environ 5km.

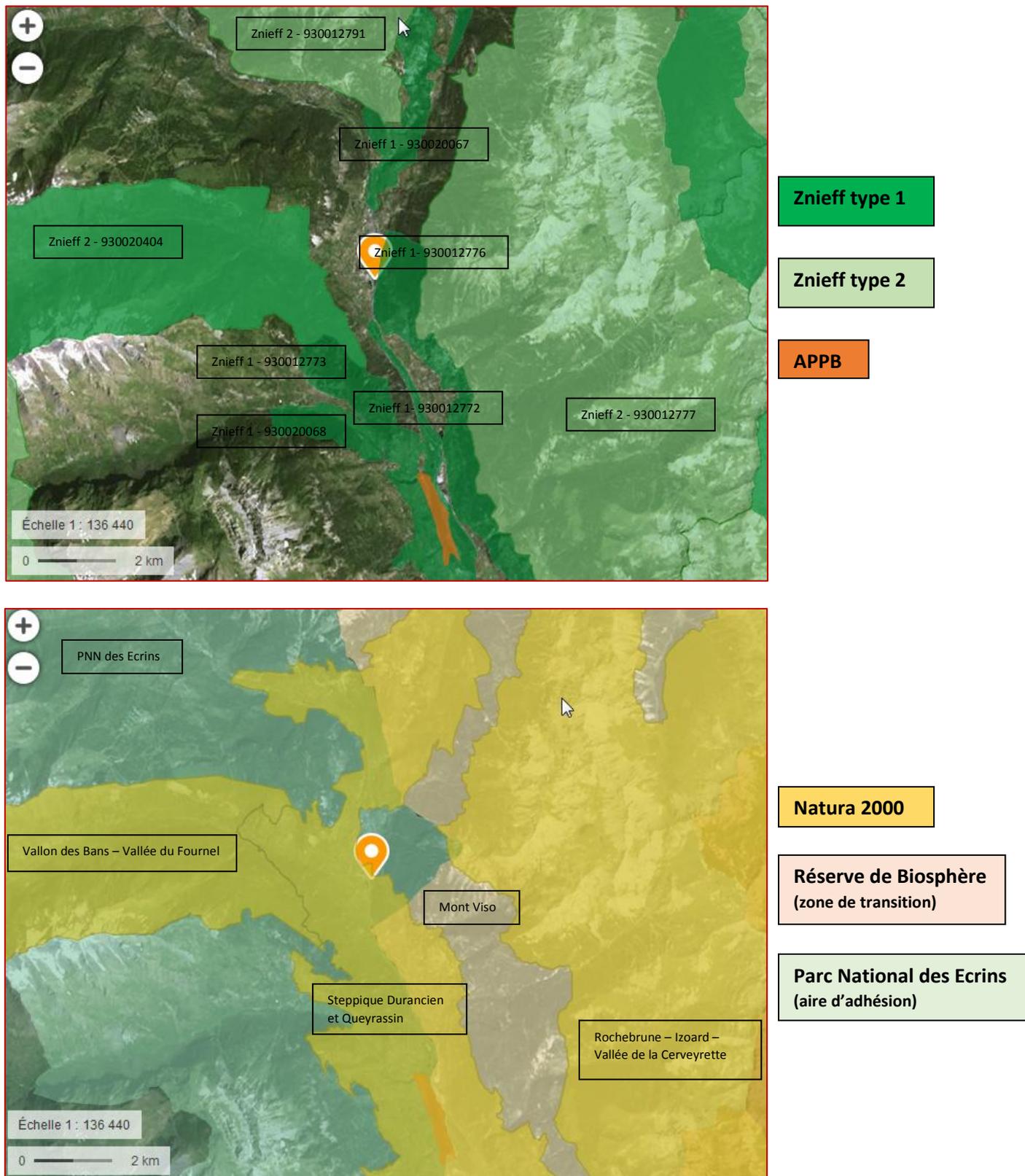


Figure 3 Zonages environnementaux autour du site. Source Géoportail, 2018

## LES HABITATS NATURELS ET SEMI-NATURELS

Nous avons consulté les sources suivantes :

- Catalogue des habitats déterminants Znieff et remarquables de PACA, document Excel, 2014,
- Catalogue des végétations de Rhône-Alpes, document Excel, 2016

Le site étudié est constitué de **milieux naturels** ou semi-naturels voire anthropisés, **fragmentés et dégradés**.

La couverture de végétation dominante est celle liée au complexe sylvatique avec un habitat majoritaire d'intérêt communautaire : « Galerie montagnarde d'Aulne blanc ». Cette formation est largement colonisée par le Peuplier tremble, le peuplier noir et le frêne et présente un faciès très banalisé et assez dégradé.

Les bords de la Durance abritent 2 autres habitats communautaires constitués d'une part par le cordon de saules et Argousiers riverains (« Saussaies à Argousier ») et d'autre part par les bancs de graviers à végétation clairsemée (« Groupements d'Epilobes des rivières subalpines »). Ces deux habitats sont également dégradés, par ailleurs très étroit et relictuel concernant la Saussaie.

Enfin les pentes rocheuses en périphérie nord du site sont constituées « d'Eboulis à Stipa calamagrostis » qui constituent également un habitat communautaire et débordent très ponctuellement sur le site d'étude.

Le dernier habitat est constitué de zones ouvertes plus ou moins piétinées qualifiées de « Zones rudérales », sans enjeux au niveau européen.

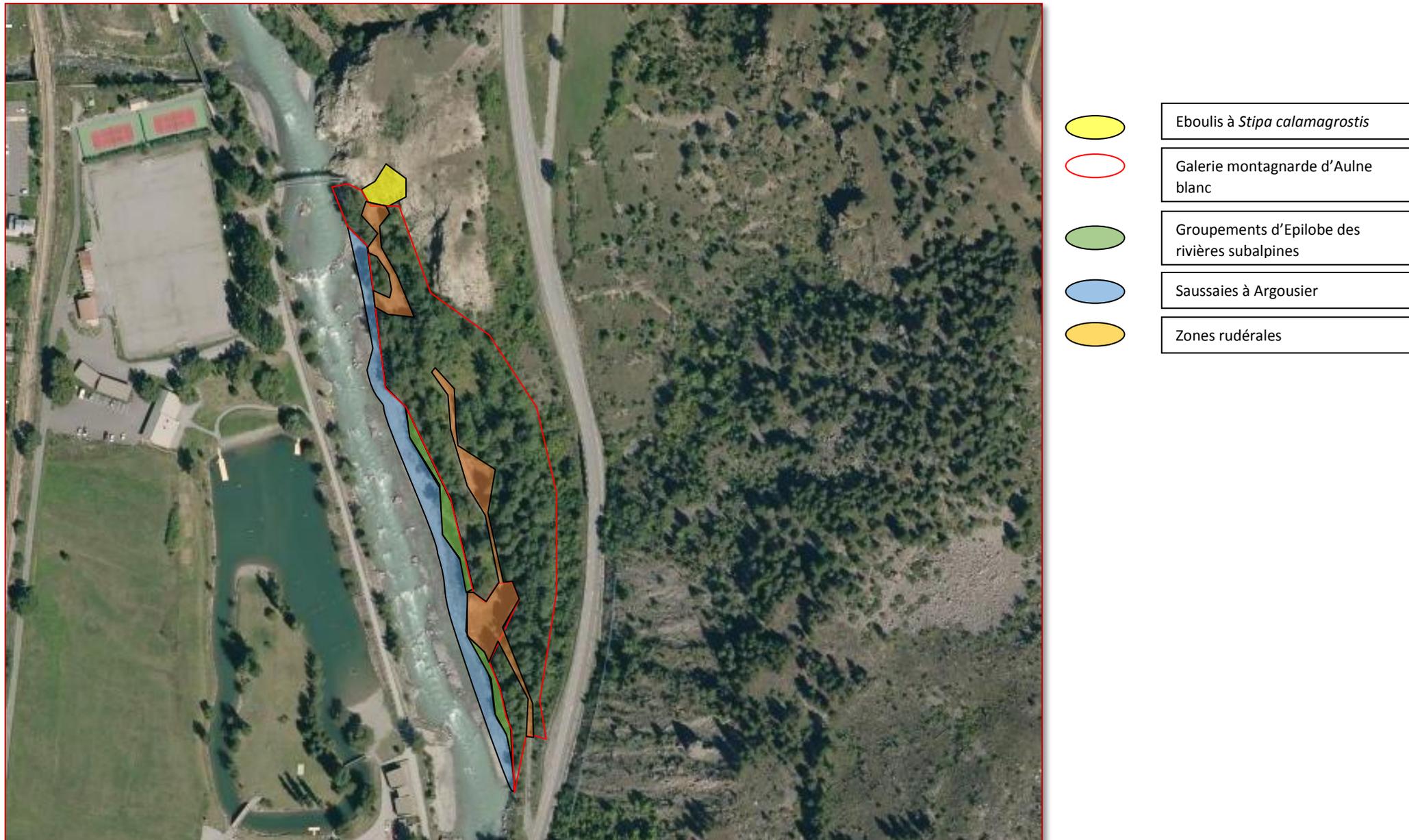
Au final, le site est constitué de 5 habitats distincts, dont 4 sont d'intérêt communautaire. Ces habitats sont néanmoins résiduels, fragmentés et/ou dégradés et sont par ailleurs tous commun voire très commun localement. Certains sont toutefois susceptibles d'héberger des espèces remarquables (cf. ci-après)

**Tableau 1.** Tableau de synthèse des groupements végétaux présents

Intitulé	Alliance	Code Natura 2000	Code CORINE	Présence sur le site et remarques	Niveau d'enjeu
<b>Boisements</b>					
Galerie montagnarde d'Aulne blanc	Alnion incanae	91EO*	44.21	Dominant, faciès dégradé à frêne et peupliers	Modéré
Saussaies à Argousier	Salicion incanae	3240	44.112	Cordon riverain étroit et fragmentaire	Modéré
<b>Zones ouvertes</b>					
Groupements d'Epilobes des rivières subalpines	Epilobion fleischeri	3220	24.221	Cordon riverain	Modéré
Eboulis à Stipa calamagrostis	Stipion calamagrostis	8150	61.311	Fragmentaire et très localisé	Modéré
Zone rudérale	-	-	87.2	Chemin carrossable et zones piétinées ; bonne diversité floristique	Faible

Légende : Niveau d'enjeu	Néant	Faible	Modéré	Fort	Remarquable
--------------------------	-------	--------	--------	------	-------------

Figure 4 Carte des habitats du périmètre d'étude



## LA FLORE

Nous avons consulté les sources suivantes :

- Portail Silène : <http://www.silene.eu>
- Liste rouge de la flore de PACA, Document Excel, 2015,
- Catalogue de la flore déterminante ZNIEFF de PACA, Document Excel, 2016,
- Fiches techniques des ZNIEFF et sites Natura 2000 de proximité.

Les relevés ont été réalisées en parcourant les différents milieux naturels présents sur le site ; il est important de rappeler que les visites de terrain ne se sont pas déroulées à une période optimale pour l'observation de la flore ni sur un cycle annuel complet.

Une espèce protégée de plante vasculaire a été inventoriée : l'Aster amelle -*Aster amellus* L., 1753- :



*Aster Amelle*

Un seul plant d'Aster amelle à été observé, ce qui rend l'espèce très vulnérable sur site.

Par ailleurs les habitats présents offrent des potentialités pour la présence de deux autres espèces protégées également connues sur la commune, la Gagée jaune (*Gagea lutea*) et la Gagée velue (*Gagea villosa*).

Néanmoins aucune de ces 3 espèces n'est menacée au niveau local.

**Tableau 2.** Espèces végétales d'intérêts recensées sur le site

Nom binomial	Nom Français	Statut réglementaire	Listes rouges Nationale / PACA	Dét. ZNIEFF	Enjeu local
<i>Espèces avérées</i>					
<i>Aster amellus</i> L., 1753	Aster amelle	Protection nationale	LC	Oui	Fort
<i>Espèces potentielles</i>					
<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker Gawl.	Gagée jaune	Protection nationale	LC	Non	Fort à Modéré
<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet	Gagée velue	Protection nationale	LC	Non	Fort à Modéré

Légende : Niveau d'enjeu	Néant	Faible	Modéré	Fort	Remarquable
--------------------------	-------	--------	--------	------	-------------

## LA FAUNE

Nous avons consulté pour ce groupe les sites et/ou documents de référence suivants :

- Fiches techniques des ZNIEFF et sites Natura 2000 de proximité
- Faune PACA : <https://www.faune-paca.org/> Atlas communal de la biodiversité pour la commune de l'Argentière-la-Bessée.

Les relevés ont été réalisés en parcourant les différents milieux naturels présents sur le site

- L'avifaune a été recensée principalement par le biais des chants, les observations visuelles intervenant en complément,
- Les insectes ont été identifiés à vue avec capture éventuelle au filet pour observation détaillée en cas de nécessité avant de les relâcher sur place.

Là encore il est utile de rappeler que les visites de terrain ne se sont pas déroulées à une période optimale pour l'observation de la faune ni sur un cycle annuel complet.

### I.A.1 Mammifères terrestres (hors chauve-souris)

La recherche de traces et indices de présence de mammifères a révélé la présence de Lièvre « indéterminé » (crottes). Ainsi, peu d'espèces de mammifères ont été observées (phase de terrain courte et non adaptée aux protocoles d'inventaires des mammifères).

La situation du site d'étude, enclavé entre la N90 la Durance, de même que sa petite superficie et ses habitats dégradés ou encore sa forte fréquentation, n'en font pas un espace propice à la présence de mammifères ni même à leur circulation (coteau rocheux abrupte tombant dans la Durance immédiatement au nord du site d'étude).

Cependant, nous avons pris en compte les citations dans la bibliographie locale des espèces protégées suivantes :

- Crossopé aquatique (*Neomys fodiens*),
- Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*),
- Ecureuil (*Sciurus vulgaris*),

Les habitats sont défavorables à la présence du Campagnol amphibie et de la Musaraigne aquatique du fait de la force du courant d'une part et de la présence de berges rases et sans pentes raides d'autre part.

Seul l'Ecureuil serait susceptible de fréquenter le site mais ce dernier ne lui offre pas de réelle ressource alimentaire.

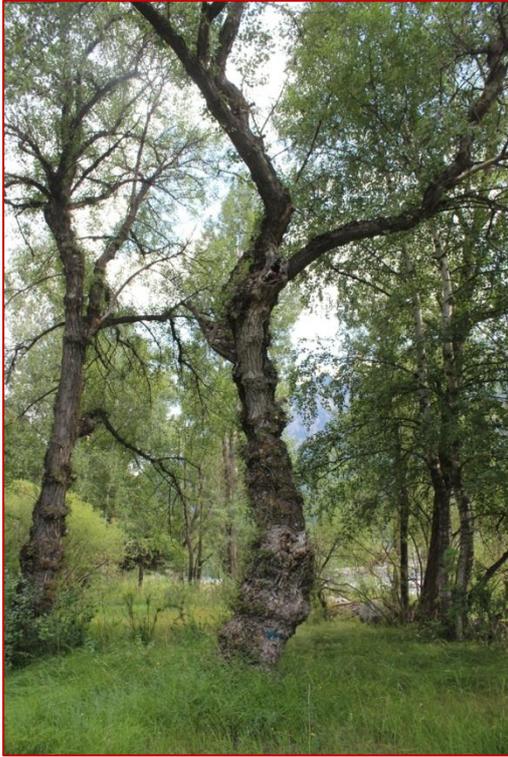
**Tableau 3.** Liste des mammifères terrestres avérés et potentiellement présents.

Nom binomial	Nom vernaculaire	Directive habitats	Prot. France	LR Monde	LR Europe	LR France	Remarques	Niveau d'enjeu
<b>Espèces avérées</b>								
<i>Lepus sp</i>	Lièvre « indéterminé »	-	Chassable	LC	LC	LC/NT	Crottes	Faible
<b>Espèces potentielles</b>								
<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux	-	Art. 2	LC	LC	LC	Présence possible	Modéré

Légende : Niveau d'enjeu	Néant	Faible	Modéré	Fort	Remarquable
--------------------------	-------	--------	--------	------	-------------

## I.A.2 Chauve-souris

Aucun inventaire acoustique n'a été mis en œuvre mais le secteur d'étude présente plusieurs vieux arbres à cavité pouvant héberger des espèces remarquables et notamment des chauves-souris :



**Arbres à cavités**

### I.A.3 Oiseaux

Seules 6 espèces d'oiseaux ont été contactées lors des visites sur site : du fait de l'époque (plein été, canicule), après la période de reproduction, ainsi que de par l'exiguïté du site. Il s'agit d'espèces très communes localement et non menacées.

La liste d'espèce connue sur la commune s'élève à 137 selon le site de la LPO, dont plusieurs sont potentiellement nicheuse sur le site, mais aucune espèce visée par la Directive Oiseaux n'est réellement susceptible de nicher dans la zone d'étude, en-dehors du Pic noir qui reste toutefois peu probable au vu de la fréquentation et de la typologie/morphologie des arbres.

Une autre espèce remarquable car Vulnérable sur la liste rouge régionale, le Gobemouche gris, pourrait également nidifier sur le site

**Tableau 4.** Liste d'oiseaux

Nom binomial	Nom vernaculaire	Directive Oiseaux	Protection France	LR Monde	LR Europe	LR France	LR PACA	Niveau d'enjeu réglementaire	Remarques : site de nidification potentiel sur zone projet	Enjeu local à dire d'expert
<b>Espèces observées</b>										
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux		Art. 3	LC	LC	LC	LC	Modéré	Non : alimentation	Faible
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	Ann. 2	-	LC	LC	LC	LC	Faible	Potentiel	Faible
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	-	Art. 3	LC	LC	LC	LC	Modéré	Potentiel	Faible
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	-	Art. 3	LC	LC	LC	LC	Modéré	Potentiel	Faible
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres		Art. 3	LC	LC	LC	LC	Modéré	Potentiel	Faible
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier		Art. 3	LC	LC	LC	LC	Modéré	Potentiel	Faible
<b>Espèces remarquables potentielles</b>										
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	Ann. 1	Art. 3	LC	LC	LC	LC	Fort	Potentiel, peu probable	Modéré
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris		Art. 3	LC	LC	LC	VU	Fort	Potentiel	Modéré

Légende : Niveau d'enjeu	Néant	Faible	Modéré	Fort	Remarquable
--------------------------	-------	--------	--------	------	-------------

Les espèces aquatiques ne sont pas concernées par les aménagements projetés. Nous avons recherché des traces de cavités des picidés (Pic noir notamment) mais sans résultats.

**Les enjeux ornithologiques sont considérés comme faibles à potentiellement modérés.**

### I.A.4 Reptiles

Aucun reptile n'a été contacté sur le site (époque peu favorable à leur recherche). Les boisements berges et coteaux offrent néanmoins de nombreuses lisières pour la thermorégulation ; des caches et des souches peuvent servir d'abris à ces espèces.

Nous avons donc examiné les potentialités de présence et de reproduction des espèces suivantes, suite à l'analyse bibliographique :

- Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)
- Le Lézard vert (*Lacerta bilineata*)
- La Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*)
- La Coronelle lisse (*Coronella austriaca*)
- L'Orvet fragile (*Anguis fragilis*)
- La Vipère aspic (*Vipera aspis*)

**Tableau 5.** Liste des reptiles avérés et potentiellement présents.

Nom binomial	Nom vernaculaire	Directive habitats	Protection France	LR Monde	LR Europe	LR France	LR PACA	Niveau d'enjeu réglementaire	Remarques	Enjeu in situ à dire d'expert
<b>Espèces potentiellement présentes</b>										
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	Ann. 4	Art. 2	LC	LC	LC	LC	Modéré	Habitat potentiellement favorable	Modéré
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert	Ann. 4	Art. 2	LC	LC	LC	LC	Modéré	Habitat potentiellement favorable	Modéré
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	Ann. 4	Art. 2	LC	LC	LC	LC	Modéré	Habitat potentiellement favorable	Modéré
<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse	Ann. 4	Art. 2	LC	LC	LC	LC	Modéré	Habitat potentiellement favorable	Modéré
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	-	Art. 3	DD	LC	LC	DD	Modéré	Habitat potentiellement favorable	Modéré
<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic	-	Art. 4	LC	LC	LC	LC	Modéré	Habitat potentiellement favorable	Modéré

Légende : Niveau d'enjeu	Néant	Faible	Modéré	Fort	Remarquable
--------------------------	-------	--------	--------	------	-------------

Les 2 espèces de lézard, plus mobiles que les serpents, sont plus susceptibles de se trouver sur la zone ; le fort enclavement et les barrières physiques importantes autour du site (route nationale, torrent) sont globalement défavorables aux reptiles et particulièrement aux serpents, moins mobiles et plus sensibles à l'écrasement. Cette situation rend d'éventuelles populations de reptiles plus vulnérables au sein du site d'étude.

Les enjeux potentiels restent modérés car ces espèces, bien que protégées au niveau national, restent localement non menacées.

**Il conviendra néanmoins d'être particulièrement vigilant en phase travaux pour éviter la destruction directe des individus.**

### I.A.5 Amphibiens

Aucune espèce d'amphibiens n'a été observée lors des prospections, ceci étant dû à la mauvaise période de prospection d'une part mais aussi parce qu'**aucun habitat de reproduction na été recensé**. En dehors de la Durance, dont le régime torrentiel n'est pas propice aux amphibiens, aucun autre point d'eau n'est présent sur le site d'étude (mares, ornières...), cependant des espèces pourraient être observées en transit, les amphibiens se déplaçant potentiellement sur de grandes distances.

Nous avons examiné les potentialités de présence et de reproduction des espèces suivantes suite à l'analyse bibliographique :

- Alyte accoucheur (*Pelodytes punctatus*)
- Crapaud calamite (*Epidalea calamita*)
- Crapaud commun (*Bufo bufo*)
- Grenouille rousse (*Rana temporaria*)
- Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)
- Triton alpestre (*Ichthyosora alpestris*)

**Tableau 6.** Liste des amphibiens potentiellement présents.

Nom binomial	Nom vernaculaire	Directive habitats	Protection France	LR Monde	LR Europe	LR France	LR PACA	Niveau d'enjeu réglementaire	Remarques	Enjeu in situ
<b>Espèces potentiellement présentes</b>										
<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	Ann. 4	Art. 2	LC	LC	LC	LC	Fort	Absence de zones humides favorables à la reproduction	Nul à Faible
<i>Bufo calamita</i>	Crapaud calamite	Ann. 4	Art. 2	LC	LC	LC	LC	Fort	Absence de zones humides favorables à la reproduction	Nul à Faible
<i>Bufo bufo sl</i>	Crapaud commun	-	Art. 3	LC	LC	LC	LC	Modéré	Absence de zones humides favorables à la reproduction	Nul à Faible
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	Ann. 5	Art. 5/ Art. 6	LC	LC	LC	LC	Faible	Absence de zones humides favorables à la reproduction	Nul à Faible
<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	Ann. 2 Ann. 4	Art. 2	LC	LC	VU	EN	Remarquable	Absence de zones humides favorables à la reproduction	Nul à Faible
<i>Ichthyosora alpestris</i>	Triton alpestre		Art. 3	LC	LC	LC	NT	Modéré	Absence de zones humides favorables à la reproduction	Nul à Faible
Légende : Niveau d'enjeu		Néant	Faible	Modéré	Fort	Remarquable				

**Les enjeux concernant les amphibiens sont estimés comme faibles voire nuls.**

## I.A.6 Papillons

Les habitats ouverts et fleuris sont réduits sur le site, ce qui limite fortement sont attrait pour les papillons, en particulier pour les papillons de jour.

Aucune espèce remarquable n'a été observée in situ. Néanmoins plusieurs habitats et plantes hôtes d'espèces remarquables connues à proximité sont présentes sur site : *Thymus sp.*, plante hôte de l'Azuré du serpolet, *Epilobium dodonai*, plante hôte du Sphinx de l'Epilobe, *Hippophae rhamnoides*, plante hôte du Sphinx de l'Argousier.



*Epilobium dodonai* et chenille de Sphinx chauve souris (non protégée)



Argousier : vue générale et feuilles rongées.

Aucune de ces plantes hôtes n'est toutefois abondante sur le site : ce dernier peut servir de corridor ou de relai éventuel mais ne constitue pas de refuge pour une population établie d'aucune de ces espèces. Les chenilles du Sphinx

de l'Epilobe ont été recherchées sur sa plante hôte sans résultats. L'azuré du Serpolet n'a pas été contacté mais la période était un peu tardive pour cette espèce. L'époque était un peu précoce pour la recherche de la chenille du Sphinx de l'Argousier.

Enfin l'Ecaille chinée est également susceptible de se trouver sur site. Cette espèce, bien que protégée au niveau européen, est commune.

**Les enjeux concernant les papillons sont donc considérés comme faibles à modérés :**

**Tableau 7.** Liste des papillons remarquables avérés et potentiellement présents.

Nom binomial	Nom vernaculaire	Directive habitats	Protection France	LR Monde	LR Europe	LR France	LR PACA	Niveau d'enjeu réglementaire	Remarques	Enjeu local à dire d'expert
<b>Espèces potentiellement présentes</b>										
<i>Phengaris arion</i>	Azuré du serpolet	Ann. 4	Art. 2		EN	LC	LC	Fort	Station localisé de Thym	Faible
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	Ann. 2						Modéré	Etat de conservation favorable dans les 4 domaines biogéographiques de France	Faible
<i>Hyles hippophaes</i>	Sphinx de l'Argousier	Ann. 4	Art. 2			DD		Fort	Argousiers (faiblement représenté) ; feuilles rongées	Modéré
<i>Proserpinus proserpina</i>	Sphinx de l'Epilobe	Ann. 4	Art. 2	DD				Fort	Epilobium dodonai (faiblement représentée : quelques pieds) favorable dans les 4 domaines biogéographiques de France	Modéré

Légende : Niveau d'enjeu	Néant	Faible	Modéré	Fort	Remarquable
--------------------------	-------	--------	--------	------	-------------

### I.A.7 Autres invertébrés :

#### Libellules

Le site d'étude ne présente pas d'habitats favorables à la reproduction des libellules.

#### Coléoptères

Le Lucane cerf-volant est connu de la zone Natura 2000 « **Steppique Durancien et Queyrassin** » au sein de laquelle se trouve le site d'étude. Néanmoins la faible représentation des vieux arbres et l'absence de vieux chênes en particulier rendent sa présence peu probable. Les enjeux potentiels sont donc faibles pour ce groupe.

## Orthoptères

Une population d'un orthoptère remarquable, le Criquet des Iscles –*Chorthippus pullus*- est présente sur le site : il s'agit d'une espèce très rare liée aux zones alluviales régulièrement inondées des rivières des Alpes. Une de ses espèces compagnes, le Tétrix des grèves –*Tetrix tuerki*-, est également susceptible de se trouver sur site.

Ces deux espèces sont remarquables mais non réglementées.



Criquet des Iscles –*Chorthippus pullus*-

**Tableau 8.** Liste des insectes remarquables avérés et potentiellement présents :

Nom binomial	Nom vernaculaire	Directive habitats	Protection France	LR Monde	LR Europe	LR France	Dét ZNIEFF PACA	Niveau d'enjeu réglementaire	Remarques	Enjeu in situ
<b>Espèces avérées</b>										
<i>Chorthippus pullus</i>	Criquet des Iscles				LC		Oui	Néant	Espèce proche de l'extinction au niveau national	Modéré
<b>Espèces potentiellement présentes</b>										
<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	Ann. 2			NT			Modéré	Habitats peu présents si ce n'est absents. Etat de conservation favorable dans les 4 domaines biogéographiques de France	Faible
<i>Tetrix tuerki</i>	Criquet des Iscles						Oui	Néant	Espèce menacée, à surveiller au niveau national	Faible

Légende : Niveau d'enjeu    Néant    Faible    Modéré    Fort    Remarquable

## Synthèse des enjeux écologiques

**Habitats** : Le périmètre d'étude est un complexe d'habitats alluviaux, assez fortement anthropisé. **4 habitats d'intérêts communautaires et à enjeux modérés localement ont été identifiés** : Eboulis à *Stipa calamagrostis*, Saussaie à Argousier, Galerie montagnarde d'Aulnes blancs et Groupements d'Epilobe des rivières subalpines. Ils ne sont pas menacés et leur état de conservation est fragmenté voire dégradé.

### Flore :

**1 espèce protégée** a été identifiée lors des prospections et **2 autres espèces protégées pourraient être présentes ; les enjeux sont forts à modérés.**

### Faune :

Mammifères (hors chiroptères) : la situation du site (enclavement), l'état dégradé des habitats ainsi que sa forte fréquentation n'en font pas un espace favorable aux mammifères. Les **enjeux sont considérés comme faibles à potentiellement modérés.**

Chiroptères : le site d'étude abrite quelques arbres à cavités qui peuvent présenter un enjeu pour ce groupe à forte valeur patrimoniale.

Oiseaux : 6 espèces communes et abondantes au niveau régional pour lesquelles le périmètre d'étude constitue un site de nidification potentiel et des zones d'alimentation ont été observées ; les enjeux relatifs à ces oiseaux sont faibles. 2 espèces supplémentaires à enjeux modérés pourraient être présentes. **Les enjeux locaux sont donc faibles, potentiellement modérés.**

Reptiles : **aucune espèce n'a été inventoriée**, cependant 6 sont potentiellement présentes dans ces habitats en mosaïque offrant de nombreuses caches et des zones de thermorégulation favorables. **Les enjeux pressentis restent modérés.**

Amphibiens : **aucune espèce n'a été inventoriée et les habitats de reproduction sont absents in situ.** Les enjeux sont donc faibles.

Papillons : **4 espèces d'enjeu communautaire dont 3 protégées en France sont susceptibles de se trouver sur le site au vu des habitats et plantes relevés.** Les enjeux locaux sont faibles à modérés du fait de la faible concentration des plantes hôtes.

Coléoptères protégés : les enjeux locaux sont faibles au vu des habitats identifiés.

Orthoptères : **pas d'espèces protégées mais une population d'une espèce rare et remarquable : enjeux modérés.**

**Tableau 9.** Nombre d'espèces protégées et à enjeux par groupes taxonomiques (présences avérées et potentielles)

GRUPE	ENJEUX REMARQUABLE	FORT	MODERE	FAIBLE	NEANT
<b>FLORE</b>					
Habitats			4	1	
Plantes		1 (3)	2 (0)		
<b>FAUNE</b>					
Mammifères terrestres			1	1	
Oiseaux			2	6	
Reptiles			6		
Lépidoptères			2	2	
Orthoptères			1	1	
Amphibiens				6	
Coléoptères protégés				1	
<b>TOTAL</b>		<b>1</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	



Localisation des espèces à enjeux

## Information sur la poursuite d'études éventuelles

Au regard des enjeux pressentis, ce chapitre tend à identifier les motivations sur la réalisation d'éventuels dossiers réglementaires, dans le cas du présent projet. Le tableau suivant argumente le niveau de priorité des études semblant nécessaires à la création de ce projet.

Thématique	Priorité	Commentaires
<b>Flore</b>	<b>+++</b>	Deux espèces protégées (Gagées) pourraient être présentes dans les zones rudérales et bordures de chemin ; à rechercher entre mars et mai selon l'espèce.
<b>Habitat</b>	<b>+</b>	Niveau d'informations actuelles déjà suffisant
<b>Mammifères</b>	<b>+</b>	1 espèce protégée (l'Ecureuil) pourrait potentiellement être présentes sur le site. Un inventaire complémentaire pourrait permettre d'étayer ou invalider cette hypothèse.
<b>Chiroptères</b>	<b>++</b>	Pas d'inventaire réalisé ; plusieurs arbres avec des fissures (gros peuplier) sont présent et offrent des gîtes potentiels. Avant aménagement il pourrait être judicieux de procéder à une visite de contrôle par un ingénieur écologue.
<b>Avifaune</b>	<b>+</b>	Une à deux visite(s) printanière(s) éventuelle(s) pour évaluer/contrôler la présence du Pic noir et du Gobemouche gris.
<b>Reptiles</b>	<b>++</b>	6 espèces de reptiles pourraient être présentes sur le site. Un inventaire complémentaire pourrait permettre de confirmer ou non leur présence. Inventaire à conduire entre mars (pose de plaques refuges) et Juin.
<b>Amphibiens</b>	<b>+</b>	Aucun habitat favorable a priori. Une visite printanière en période de reproduction et de hautes eaux permettrait de confirmer cette hypothèse.
<b>Insectes</b>	<b>+</b>	L'emprise du projet comporte plusieurs plantes hôtes de papillons protégés, bien qu'en faible densité. Des inventaires complémentaires permettraient de vérifier leur présence.
<b>Zonage Natura 2000</b>	<b>+++</b>	Le site de projet est inclus dans un zonage Natura 2000. A ce titre, une évaluation des incidences au titre de la Directive Habitats est nécessaire.

***La demande de réalisation d'études réglementaires spécifiques appartient néanmoins à l'autorité environnementale (attentes de la DREAL) ...***

## Orientation du projet

---

Selon le code de l'environnement, au titre de la loi L.122-3, les projets susceptibles d'engendrer des impacts potentiels sur l'environnement doivent proposer "*des mesures envisagées pour supprimer, réduire et, si possible, compenser les conséquences dommageables pour l'environnement et la santé*".

Cet ensemble de mesures est généralement préconisé dans le cadre d'étude d'impact. La présente étude ne représente qu'un pré-diagnostic écologique, mais souhaite néanmoins aborder une série de mesures judicieuses à mettre en œuvre, afin de ne pas nuire à l'état de conservation des espèces à enjeux avérées ou potentiellement présentes sur la zone d'emprise du projet.

- Conserver au maximum les berges de la Durance (Iscles et franges à Saules et Argousiers) et les gros arbres,
- Préserver impérativement les arbres à cavité sur pied, les fûts ou les gros bois mort tombés au sol,
- Adapter la période de travaux aux sensibilités de la faune (hors période de nidification de l'avifaune et hors hibernation des reptiles afin qu'ils soient mobiles),
- Création de zones refuges et « hibernaculums » pour les reptiles.

### ASSISTANCE DU MAITRE D'OUVRAGE PAR UN ÉCOLOGUE PENDANT LES TRAVAUX

Dans le cadre de nouveaux projets, la présence d'un écologue devient désormais indispensable afin d'accompagner le porteur de projet dans le respect environnemental de son projet. Cet écologue aide le pétitionnaire pendant la phase de conception (pendant les travaux) en vérifiant la mise en œuvre correcte du projet, et notamment :

- La définition exacte des pistes d'accès, des zones de dépôts, du stockage des véhicules ...
- La conception d'opérations de suppression et d'atténuation d'impacts,
- La formation et la sensibilisation du personnel responsable du chantier (précautions à prendre, rédaction de document d'informations destiné aux intervenants, protocoles visant à tenir compte de la biodiversité avec la rédaction d'un calendrier de travaux ...),
- La mise en œuvre d'audits de chantiers et la présence sur site par visites de chantier ...

Cette assistance demeure un outil précieux, aussi bien pour l'assistance environnementale du maître d'ouvrage, que pour le respect de la qualité écologique d'un site de projet.

## Conclusions

---

Notre analyse bibliographique et de terrain montre que le niveau d'enjeu écologique lié aux oiseaux, aux reptiles, aux amphibiens, aux mammifères est globalement faible à modéré par rapport à la réalisation du projet de Bike Parc. En revanche un enjeu important et très localisé existe concernant la flore avec la présence d'un pied d'Aster amelle, espèce protégée au niveau national, ainsi que la présence potentielle de deux autres fleurs protégées.

Cette analyse croise les enjeux réglementaires, pondérés par une approche locale et de la fonctionnalité des milieux.

Nos investigations de terrain de juillet 2018 et l'analyse qui en découle précisent pour certains groupes un besoin de vigilance complémentaire sur les points suivants :

- **Vérification entre mars et mai par un botaniste de l'absence ou présence d'espèces de plantes protégées (Gagées),**
- Inventaire des reptiles,
- En cas d'abattages prévus concernant les arbres, inventaire des chiroptères,
- Eviter l'abattage de gros arbres et proscrire celui des arbres à cavité,
- Préserver au maximum les cordons riverains de la Durance : berge inondable sablo-graveleuse (Isclès) et Saussaie à Argousier.

Enfin le maître d'ouvrage devra réaliser une note d'incidence Natura 2000 car le projet se trouve dans le SIC «FR9301502 – **Steppique Durancien et Queyrassin** ».

## ANNEXE : listes des espèces recensées sur le site

### FAUNE :

Groupe taxonomique	Nom latin du taxon avec descripteur	Nom vernaculaire du taxon
Coléoptères	<i>Oxythyrea funesta</i> (Poda, 1761)	Drap mortuaire
Coléoptères	<i>Mylabris variabilis</i> (Pallas, 1781)	Mylabre variable
Coléoptères	<i>Cicindela hybrida transversalis</i> Dejean in Latreille & Dejean, 1822	Cicindèle hybride
Lépidoptères	<i>Polyommatus amandus</i> (Schneider, 1792)	Azuré de la Jarosse
Lépidoptères	<i>Hyles vespertilio</i> (Esper, 1780)	Sphinx Chauve-Souris
Lépidoptères	<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil
Lépidoptères	<i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé
Lépidoptères	<i>Speyeria aglaja</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Nacré
Lépidoptères	<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque
Lépidoptères	<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil
Lépidoptères	<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride de la Rave
Lépidoptères	<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci
Lépidoptères	<i>Zygaena loti</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Zygène du Lotier
Lépidoptères	<i>Hipparchia</i> C ( <i>alcyone</i> / <i>genava</i> / <i>fagi</i> ) #complexe	
Lépidoptères	<i>Leptidea</i> C ( <i>sinapis</i> / <i>reali</i> ) #complexe	
Mammifères	<i>Lepus</i> Linnaeus, 1758	Lièvre indéterminé
Mollusques	<i>Zebrina detrita</i> (O.F. Müller, 1774)	Bulime zébré
Mollusques	<i>Helix pomatia</i> Linnaeus, 1758	Escargot de Bourgogne
Mollusques	<i>Cepaea nemoralis</i> (Linnaeus, 1758)	Escargot des haies
Oiseaux	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux
Oiseaux	<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir
Oiseaux	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue
Oiseaux	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière
Oiseaux	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Pinson des arbres
Oiseaux	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier
Orthoptères	<i>Chorthippus pullus</i> (Philippi, 1830)	Criquet des iscles
Orthoptères	<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des Bromes
Orthoptères	<i>Oedipoda germanica</i> (Latreille, 1804)	Oedipode germanique
Orthoptères	<i>Stenobothrus lineatus lineatus</i> (Panzer, 1796)	Sténobothre de la Palène
Orthoptères	<i>Tetrix depressa</i> Brisout de Barneville, 1848	Tétrix déprimé
Orthoptères	<i>Ephippiger diurnus diurnus</i> Dufour, 1841	Ephippiger diurne

**FLORE :**

Groupe taxonomique	Nom latin du taxon avec descripteur	Nom vernaculaire du taxon
Plantes	<i>Achnatherum calamagrostis</i> (L.) P.Beauv., 1812	Stipe Calamagrostide
Plantes	<i>Alnus incana</i> (L.) Moench, 1794	Aulne blanchâtre, Aulne de montagne
Plantes	<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu
Plantes	<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753	Herbe à l'esquinancie
Plantes	<i>Aster amellus</i> L., 1753	Marguerite de la Saint-Michel, Étoilée
Plantes	<i>Berberis vulgaris</i> L., 1753	Épine-vinette, Berbéris commun
Plantes	<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau verruqueux
Plantes	<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois, Brome des bois
Plantes	<i>Campanula rotundifolia</i> L., 1753	Campanule à feuilles rondes
Plantes	<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laîche glauque, Langue-de-pic
Plantes	<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753	Carlina commune, Chardon doré
Plantes	<i>Centaurea jacea</i> L., 1753	Centaurée jacée
Plantes	<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine
Plantes	<i>Coronilla varia</i> L., 1753	Coronille changeante
Plantes	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style
Plantes	<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte
Plantes	<i>Echinops ritro</i> L., 1753	Échinops, Chardon bleu
Plantes	<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent commun, Chiendent rampant
Plantes	<i>Epilobium dodonaei</i> Vill., 1779	Épilobe à feuilles de romarin
Plantes	<i>Erigeron acris</i> subsp. <i>acris</i> L., 1753	Érigeron âcre
Plantes	<i>Euphorbia segetalis</i> L., 1753	Euphorbe des moissons
Plantes	<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun
Plantes	<i>Hippophae rhamnoides</i> L., 1753	Argousier, Saule épineux
Plantes	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean
Plantes	<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer commun, Calottier
Plantes	<i>Laserpitium gallicum</i> L., 1753	Laser de Gaule, Laser de France
Plantes	<i>Lavandula angustifolia</i> Mill., 1768	Lavande officinale
Plantes	<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troëne, Raisin de chien
Plantes	<i>Linum</i> L., 1753	Lin indéterminé
Plantes	<i>Lotus maritimus</i> L., 1753	Lotier maritime, Tétragonolobe maritime
Plantes	<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée
Plantes	<i>Medicago sativa</i> subsp. <i>ambigua</i> (Trautv.) Tutin, 1968	Luzerne changeante
Plantes	<i>Melica nutans</i> L., 1753	Mélique penchée
Plantes	<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Mélicot blanc
Plantes	<i>Ononis natrix</i> L., 1753	Bugrane jaune, Bugrane fétide
Plantes	<i>Populus nigra</i> L., 1753	Peuplier commun noir, Peuplier noir
Plantes	<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier Tremble
Plantes	<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier
Plantes	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge
Plantes	<i>Rubus caesius</i> L., 1753	Ronce bleue
Plantes	<i>Salix eleagnos</i> Scop., 1772	Saule drapé
Plantes	<i>Salix purpurea</i> var. <i>gracilis</i> Gren. & Godr., 1856	Saule pourpre
Plantes	<i>Schoenus nigricans</i> L., 1753	Choin noirâtre
Plantes	<i>Sedum sediforme</i> (Jacq.) Pau, 1909	Orpin blanc jaunâtre, Orpin de Nice
Plantes	<i>Thymus</i> L., 1753	Thym indéterminé
Plantes	<i>Tragopogon pratensis</i> subsp. <i>orientalis</i> (L.) Celak., 1871	Salsifis d'Orient
Plantes	<i>Verbascum phlomoides</i> L., 1753	Molène faux Phlomis